

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 13 AVRIL 2026 à 20H00

MAIRIE DE SAINT-LARY SOULAN

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

(Article L. 2121-25 modifié du CGCT)

Présents : MM. Ombeline Perez, Edwige Mieyan, Manuel Bernia, Sabrina Pons, Benoît Hinfray, Maryse Pomé, Yves Florence, Nicolas Herqué, Alexia Pons, André Mir, Raymond Campo, Fabienne Fourcade.

Absent : Thierry Dupont

Procurations : Yorick Sohm à Manuel Bernia - Marie-Hélène Lacaze à Maryse Pomé

Madame Alexia Pons est désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 – 64 : Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 mars 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 65 : Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 7 avril 2026

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 66 : Autorisation de signature de la convention de travaux avec le Syndicat départemental d'énergie des Hautes-Pyrénées (S.D.E 65) et de tout acte authentique découlant de cette convention auprès de l'étude notariale de Maître Sempé – travaux situés sur les parcelles cadastrées AD 228 et 229

- Approuvée à l'unanimité

Délibération n° 2026 – 67 : Autorisation de signature à madame Sabrina Pons pour la déclaration préalable n° 065 388 26 B0005 déposée par la SCI PYR-N représentée par monsieur Xavier De Le Rue, en vue de la création d'un espace de stationnement privé situé sur la parcelle AH 158, route d'Autun à Saint-Lary Soulan (division récente)

- Approuvée avec 12 votes pour, 1 abstention (*André Mir*), 1 non-votant (*Ombeline Perez*)

Affiché et publié le 16 avril 2026



Le maire,

Ombeline PEREZ